

## ANNEXES

---

ANNEXE 01 - Composition du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « étangs entre Istres et Fos »

ANNEXE 02 - Localisation des extensions résidentielles projetées

ANNEXE 03 - Fiche descriptive du site classé « Abords du champ de fouilles de St Blaise »

ANNEXE 04 - Carte des orientations de la DTA 13

ANNEXE 05 - Formulaire Standard des Données de la ZPS FR 9312015 « étangs entre Istres et Fos »

ANNEXE 06a - Méthodologie d'inventaire par espèce d'oiseaux

ANNEXE 06b - Illustration de la pression de prospection des inventaires naturalistes

ANNEXE 07 - Valeur patrimoniale des espèces d'oiseaux

ANNEXE 08 - Arrêté de fermeture et réhabilitation de l'ancien CET de Valentoulin

ANNEXE 09 - Historique des recherches archéologiques sur le site de Saint Blaise

ANNEXE 10 - Fuseau du tracé autoroutier A55-A56

ANNEXE 11 - Fiche projet EPAD « La Marronède »

ANNEXE 12 - Carte des vestiges archéologiques du secteur

ANNEXE 13 - Interdépendance entre les habitats et les espèces du site

ANNEXE 14 - Matrice de croisement entre la valeur patrimoniale et les risques des espèces

ANNEXE 15 - Tableau des enjeux de conservation des espèces



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DES COLLECTIVITES  
LOCALES ET DU CADRE DE VIE  
Bureau de l'Urbanisme

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

## ETANGS ENTRE ISTRES ET FOS

Composition du comité de pilotage local Natura 2000

**LE PREFET DE LA REGION  
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR,  
PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE,  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU les Directives Européennes 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, et 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;

VU la loi n°2005-157 relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 ;

VU les décrets n°2006-922 du 26 juillet 2006 et n°2008-457 du 15 mai 2008 relatifs aux sites Natura 2000 et modifiant le code de l'environnement ;

VU le code de l'environnement ;

VU l'ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives européennes et à la mise en œuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement ;

VU les décrets n° 2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000, et n° 2001-1216 du 20 décembre 2001 relatif à la gestion des sites Natura 2000 ;

VU l'arrêté ministériel du 03 mars 2006 portant désignation du site Natura 2000 FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » (Zone de Protection Spéciale) ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ;

### ARRETE

#### ARTICLE 1

Un comité de pilotage local est constitué pour la mise en œuvre de la procédure Natura 2000, en application de l'ordonnance du 11 avril 2001 transposant les directives européennes 79/409/CEE Oiseaux et 92/43/CEE Habitats, sur le site suivant :

- FR9312015 « Etangs entre Istres et Fos » au titre de la directive Oiseaux.

.../...-

La composition du Comité de Pilotage est la suivante :

**Collège des collectivités et des structures intercommunales**

1. M. le Maire de Fos-sur-Mer, ou son représentant ;
2. M. le Maire d'Istres, ou son représentant ;
3. M. le Maire de Port-de-Bouc, ou son représentant ;
4. M. le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts, ou son représentant ;
5. M. le Président du Conseil régional PACA, ou son représentant ;
6. M. le Président du Conseil général des Bouches du Rhône, ou son représentant ;
7. M. le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre (CAOEB), ou son représentant ;
8. M. le Président du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) Ouest Provence, ou son représentant ;
9. M. le Président du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches du Rhône (SMED13), ou son représentant ;
10. M. le Président du Syndicat Intercommunal Sauvegarde de l'Etang de Berre (SISEB), ou son représentant ;
11. M. le Président de l'Agence Régionale pour l'Environnement, ou son représentant .

**Collège des services de l'Etat et Etablissements publics**

1. M. le Préfet des Bouches du Rhône, ou son représentant ;
2. M. le Sous Préfet d'Istres, ou son représentant ;
3. M. le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, ou son représentant ;
4. M. le Directeur départemental de l'équipement, ou son représentant ;
5. M. le Directeur régional de l'environnement PACA, ou son représentant ;
6. M. le Délégué régional au tourisme, ou son représentant ;
7. M. le Directeur régional du CNASEA, ou son représentant ;
8. M. le Directeur des services fiscaux, ou son représentant ;
9. M. le Délégué régional de l'office national des forêts, ou son représentant ;
10. M. le Délégué régional de l'agence de l'eau-RMC, ou son représentant ;
11. M. le Délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, ou son représentant ;
12. M. le Chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine, ou son représentant ;
13. M. le Président du centre régional de la propriété forestière, ou son représentant ;
14. M. le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou son représentant ;
15. M. le Directeur départemental de la SAFER, ou son représentant ;
16. M. le Directeur départemental d'incendie et de secours, ou son représentant ;
17. M. le Délégué régional du Conseil Supérieur de la Pêche, ou son représentant ;
18. M. le Directeur du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), ou son représentant .

**Collège des organismes socioprofessionnels, usagers, acteurs et associés**

1. M. le Président de la Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, ou son représentant ;
2. M. le Président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, ou son représentant ;
3. M. le Président de la Fédération départementale des chasseurs des Bouches du Rhône, ou son représentant ;
4. M. le Président de la Fédération départementale de la Pêche et Protection des Milieux Aquatiques, ou son représentant ;
5. M. le Président de la Fédération départementale de Cyclisme, ou son représentant ;
6. M. le Président de la Fédération départementale des Randonneurs pédestres, ou son représentant ;
7. M. le Président du Comité départemental du Tourisme équestre, ou son représentant ;
8. M. le Président de la LPO délégation PACA, ou son représentant ;
9. M. le Président du Conservatoire des écosystèmes et des espaces naturels de Provence (CEEP), ou son représentant ;
10. M. le Président du Comité Départemental de Tourisme, ou son représentant ;
11. M. le Directeur de la Compagnie des Salins du Midi, ou son représentant .

.../...

### ARTICLE 3

Le Comité de Pilotage a pour compétence la mise en œuvre et le suivi du documents d'objectifs.  
Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le Président du Comité de Pilotage Natura 2000, ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé, pour le compte du comité, d'élaborer le document d'objectifs. Les représentants de l'Etat y siègent à titre consultatif.  
Le Comité de Pilotage se réunit au moins une fois par an sur l'initiative de son Président.

### ARTICLE 4

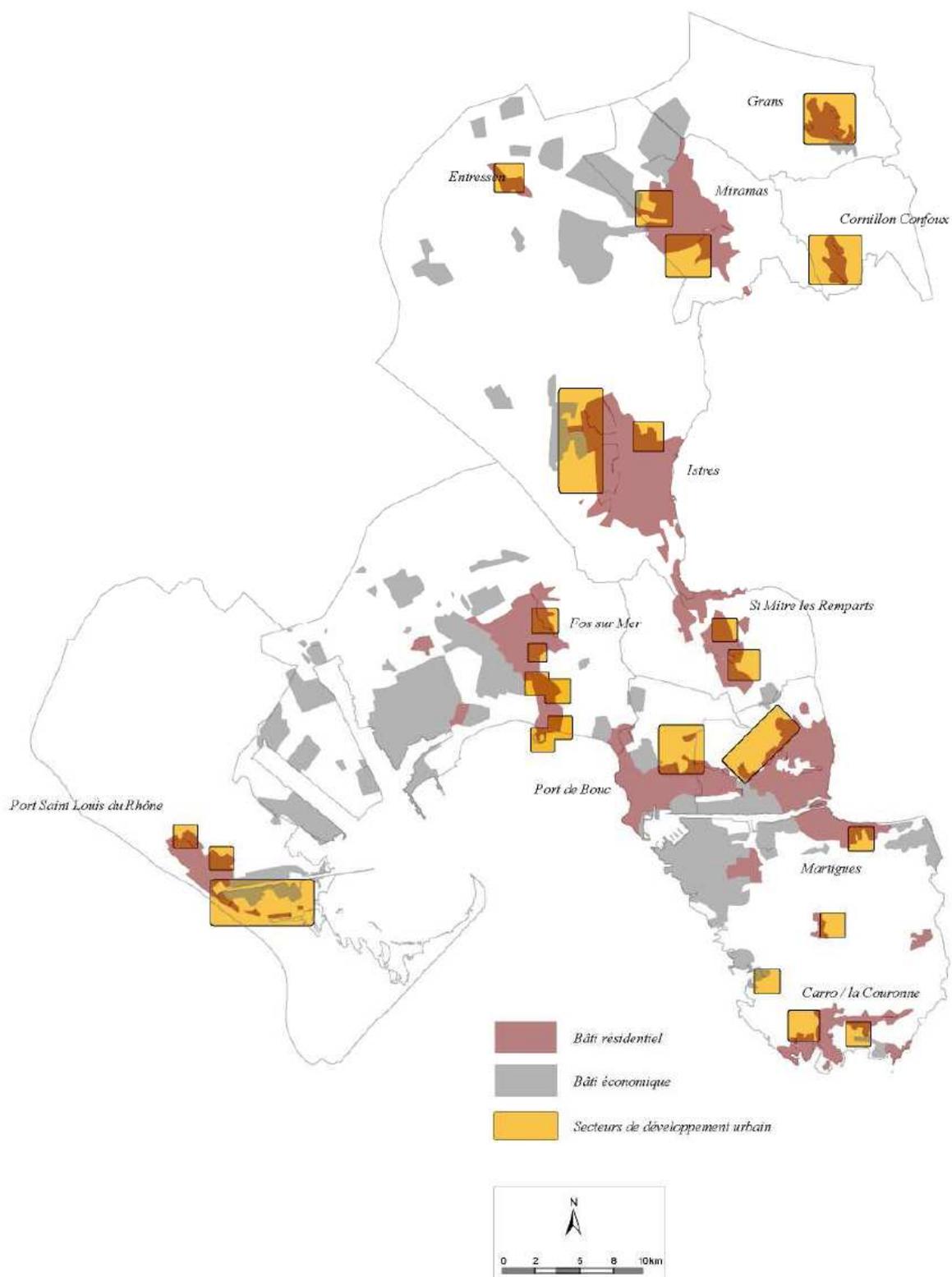
Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Sous-Préfet d'Istres, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur Régional de l'Environnement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille le, 31 JUL. 2000

Le Secrétaire Général Adjoint

Christophe REYNAUD

ANNEXE 02 - Localisation des extensions résidentielles projetées  
(source : SCOT Ouest Etang de Berre, PADD 2010)



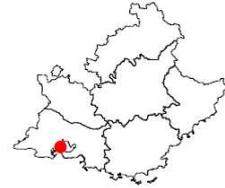
CAO Terres Neuves 2009 / Sources BDcarto 1990 - BDtopo 2005

## ANNEXE 03 - Fiche du site inscrit Abords du champ de fouilles de St Blaise



République Française

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

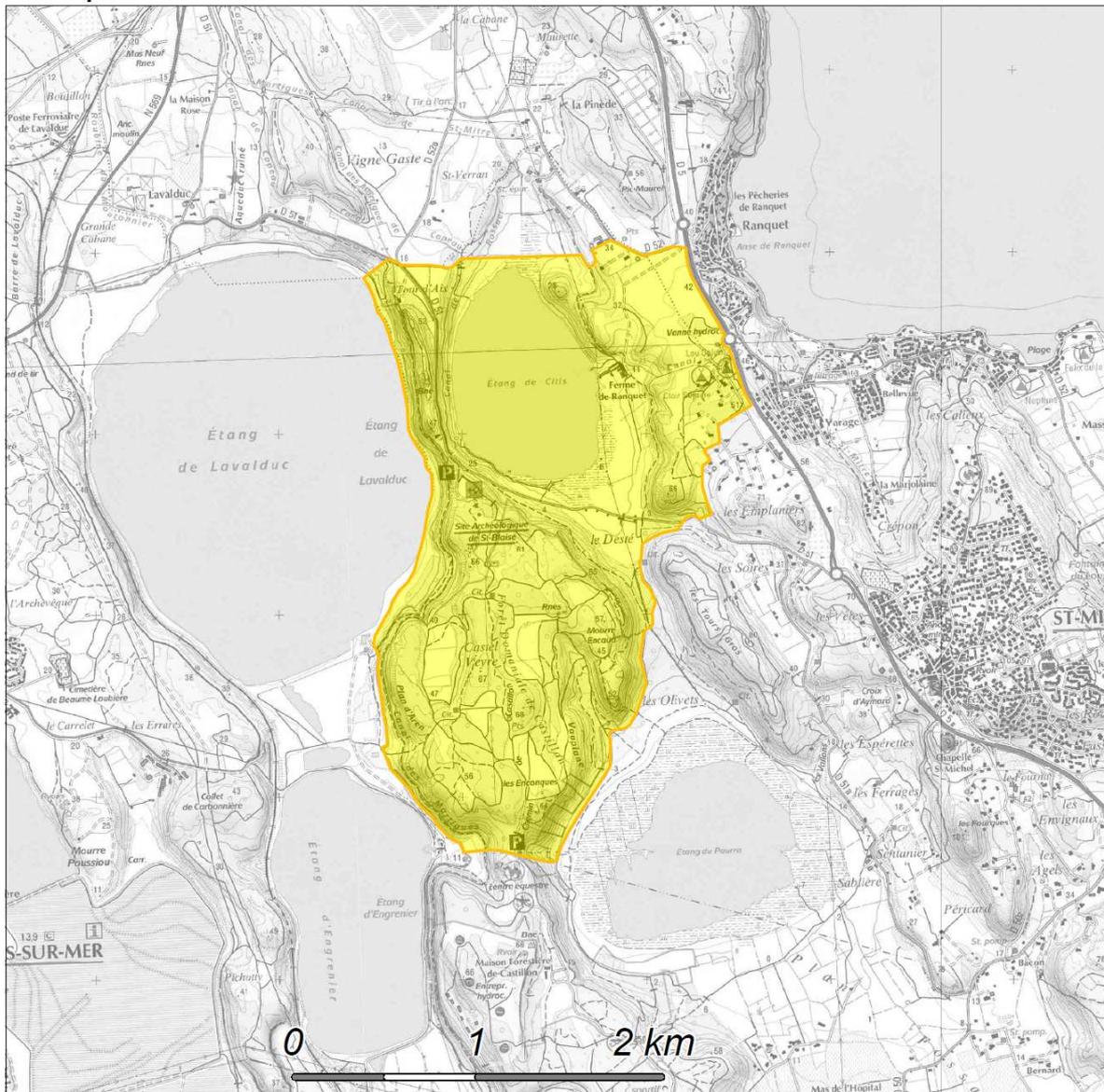


Site inscrit

93113060

Abords du champ de fouilles de Saint Blaise à Saint Mitre les Remparts

Date procédure : 08/06/1967



Fiche créée le : 04/06/2010

1/30 000 ème

**DREAL**

Adresse postale : Le Tholonet

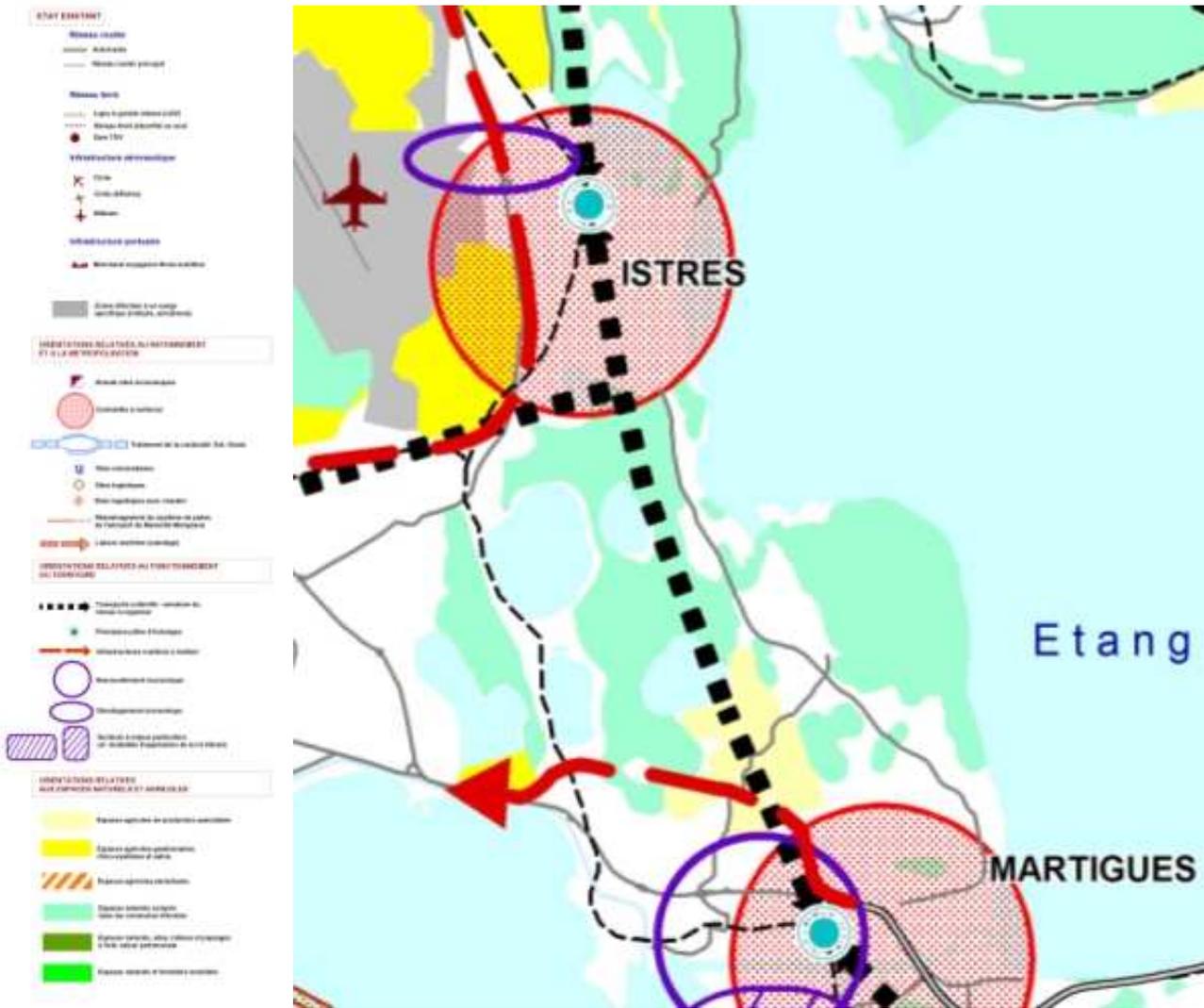
DREAL PACA CS80065

Allée Louis Philibert 13182 Aix en Provence cedex 5

Téléphone : 04.42.66.66.00 - Télécopie : 04.42.66.66.01

©IGN scan 25©

ANNEXE 04 - Extrait carte des orientations de la Directive Territoriale d'Aménagement des Bouches-du-Rhône



Code du site: FR9312015

NATURA 2000 Formulaire

---

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 4 59 50

W/E (Greenwich)

LATITUDE

43 26 42

### 2.2. SUPERFICIE (HA):

1225,00

### 2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

### 2.4. ALTITUDE (M):

MIN

0

MAX

90

MOYENNE

20

### 2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR824

NOM DE LA RÉGION

Bouches-du-Rhône

% COUVERT

100

### 2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Méditerranéenne

---

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 4 59 50

W/E (Greenwich)

LATITUDE

43 26 42

### 2.2. SUPERFICIE (HA):

1225,00

### 2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

### 2.4. ALTITUDE (M):

MIN

0

MAX

90

MOYENNE

20

### 2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR824

NOM DE LA RÉGION

Bouches-du-Rhône

% COUVERT

100

### 2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

---

### 3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### 3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

##### *TYPES D'HABITAT ANNEX I:*

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
------	--------------	------------------	------------------------	---------------------------	-----------------------

### 3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
A007	Podiceps auritus		0-1i	R	C	B	B	B
A021	Botaurus stellaris	1-3p	P	P	C	B	C	B
A022	Ixobrychus minutus	1-6p		P	C	B	C	B
A023	Nycticorax nycticorax			P	D			
A024	Ardeola ralloides			P	D			
A026	Egretta garzetta		40-140i	P	C	B	C	B
A027	Egretta alba		1-10i	P	C	B	C	B
A029	Ardea purpurea	0-3p		P	C	B	C	B
A031	Ciconia ciconia			P	D			
A035	Phoenicopterus ruber		100-200i	P	C	B	C	B
A060	Aythya nyroca		0-1i		B	B	B	B
A072	Pernis apivorus			P	D			
A073	Milvus migrans	1-5i		P	D			
A074	Milvus milvus			P	D			
A080	Circaetus gallicus			P	D			
A081	Circus aeruginosus	2-4p	1-5i	P	C	A	C	B
A082	Circus cyaneus		P	P	D			
A084	Circus pygargus			P	D			
A093	Hieraaetus fasciatus			P	D			
A094	Pandion haliaetus		V	P	D			
A119	Porzana porzana			P	D			
A128	Tetrax tetrax	0-1p		P	D			
A131	Himantopus himantopus	15-30p		P	C	B	C	B
A132	Recurvirostra avosetta	15-30p	0-30i	P	C	B	C	B
A133	Burhinus oedicephalus	1-2p		P	D			
A151	Philomachus pugnax		R	P	D			
A157	Limosa lapponica			P	D			
A166	Tringa glareola			P	D			
A176	Larus melanocephalus	P	5-15i	2000i	B	B	C	B
A180	Larus genei			P	D			
A189	Gelochelidon nilotica			P	D			
A191	Sterna sandvicensis		1-25i	P	C	B	C	B
A193	Sterna hirundo	40-50p		P	C	B	C	B
A195	Sterna albifrons	1-5p		P	C	B	C	B
A197	Chlidonias niger			P	D			
A215	Bubo bubo	0-2p			C	B	C	B
A222	Asio flammeus		R	P	C	B	C	B
A224	Caprimulgus europaeus	1-5p		P	D			
A229	Alcedo atthis	1-2p	1-5i	P	C	A	C	B
A246	Lullula arborea	1-5p	P	P	D			
A255	Anthus campestris	1-5p		P	D			
A293	Acrocephalus melanopogon	P		P	C	A	C	B
A302	Sylvia undata	C		P	D			
A338	Lanius collurio	0-1p		P	D			

A097	Falco vespertinus			P	P	D			
A138	Charadrius alexandrinus	10-20p	P	P	P	C	B	C	B

**3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil**

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE				
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale	
			Nidific.	Hivern.					Etape
A004	Tachybaptus ruficollis	30-60p		100-850i	P	B	A	C	B
A005	Podiceps cristatus	30-60p		30-60i	P	C	A	C	B
A008	Podiceps nigricollis		10-15p	100-300i	P	C	A	C	B
A017	Phalacrocorax carbo			30-70i	P	D			
A025	Bubulcus ibis			P	P	C	B	C	B
A028	Ardea cinerea	1-5p		5-30i	P	D			
A036	Cygnus olor	1-5p		1-2i	P	C	B	C	B
A048	Tadorna tadorna		15-25p	1-15i	P	C	B	C	B
A050	Anas penelope			0-1p	P	D			
A051	Anas strepera		0-2p	0-5i	P	C	B	C	B
A052	Anas crecca			P	P	D			
A053	Anas platyrhynchos		30-80p	50-150i	P	C	B	C	B
A054	Anas acuta			R	P	D			
A055	Anas querquedula				P	D			
A056	Anas clypeata		0-1p	0-10i	P	C	B	C	B
A058	Netta rufina		P	R	P	C	B	C	B
A059	Aythya ferina		0-2p	500-1650i	P	C	B	C	B
A061	Aythya fuligula			20-850i	P	C	B	C	B
A067	Bucephala clangula			R	P	C	B	C	B
A069	Mergus serrator			R	P	C	B	C	B
A085	Accipiter gentilis	P			P	D			
A086	Accipiter nisus	1p			P	D			
A087	Buteo buteo	1-2p			P	D			
A096	Falco tinnunculus	1-5p			P	D			
A099	Falco subbuteo		1-2p	1-2p	P	D			
A113	Coturnix coturnix				P	D			
A118	Rallus aquaticus	C			P	D			
A123	Gallinula chloropus	40-80p			P	D			
A125	Fulica atra	50-100p			P	B	A	C	B
A130	Haematopus ostralegus		2-3p	2-3p	P	C	B	C	B
A136	Charadrius dubius		1-3p	1-3p	P	D			
A137	Charadrius hiaticula				P	D			
A141	Pluvialis squatarola				P	D			
A143	Calidris canutus				P	D			
A144	Calidris alba				P	D			
A145	Calidris minuta				P	C	B	C	C
A147	Calidris ferruginea				P	D			
A149	Calidris alpina				P	D			
A153	Gallinago gallinago				P	D			
A156	Limosa limosa				P	D			
A158	Numenius phaeopus				P	D			
A160	Numenius arquata				P	D			
A162	Tringa totanus		0-1i	0-1i	P	D			

A164	Tringa nebularia			P	C	B	C	C
A165	Tringa ochropus			P	D			
A168	Actitis hypoleucos			P	C	B	C	C
A169	Arenaria interpres			P	D			
A179	Larus ridibundus	60-80p	60-80p	P	C	B	C	B
A182	Larus canus			P	D			
A183	Larus fuscus			P	D			
A211	Clamator glandarius	0-1p	0-1p	P	C	B	C	B
A214	Otus scops	1-4p	1-4p	P	C	B	C	B
A228	Apus melba			P	D			
A230	Merops apiaster			P	D			
A233	Jynx torquilla			P	D			
A252	Hirundo daurica	P	P	P	C	B	C	C
A298	Acrocephalus arundinaceus	10-60p	10-60p	P	C	A	C	B
A336	Remiz pendulinus			P	C	B	C	C
A341	Lanius senator			P	D			

**3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

**3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

**3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

**3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

**3.2.g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

### 3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B M A R F I P			
B	<i>Alectoris rufa</i>	Sed	A
B	<i>Streptopelia turtur</i>	N M	A
B	<i>Athene noctua</i>	Sed (1-5p)	A
B	<i>Upupa epops</i>	Nalim M	A
B	<i>Picus viridis</i>	Sed	A
B	<i>Alauda arvensis</i>	H M	A
B	<i>Hirundo rustica</i>	N M	A
B	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	M	A
B	<i>Saxicola torquata</i>	Sed M	A
B	<i>Oenanthe oenanthe</i>	M	A
B	<i>Panurus biarmicus</i>	H M	A
B	<i>Passer montanus</i>	Sed M	A
B	<i>Carduelis spinus</i>	H M	A
B	<i>Cisticola juncidis</i>	Sed (15-60p)	D
B	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	N (20-70p) M	D

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	5
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	45
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10
Pelouses sèches, Steppes	3
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5
Autres terres arables	5
Forêts mixtes	15
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1
<b>Couverture totale</b>	<b>100 %</b>

#### Autres caractéristiques du site

Ce secteur, enclavé entre sites industriels et agglomérations urbaines, est composé d'un ensemble de basses collines entre lesquelles s'intercalent plusieurs zones humides (étangs et salins) de taille et d'aspect divers, ainsi que quelques parcelles à vocation agricole.

### 4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Du fait de sa situation littorale, entre la mer et l'Etang de Berre, ce secteur est fréquenté par de nombreuses espèces patrimoniales, notamment des oiseaux inféodés aux zones humides. Malgré le caractère industriel de ses abords, le site accueille ainsi près de 200 espèces d'oiseaux, dont 44 espèces d'intérêt communautaire.

La présence de divers types d'habitats, secs ou humides, complémentaires et agencés en mosaïque, permet la coexistence d'une avifaune aquatique et d'une avifaune méditerranéenne xérophile.

Le site présente un intérêt marqué pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Il constitue un secteur majeur au sein du complexe de zones humides liées à l'Etang de Berre, qui accueille chaque hiver des milliers d'oiseaux d'eau. Ce sont les étangs de Citis, Pourra, l'Estomac/salins de Fos qui recueillent l'essentiel du peuplement (environ 97 % des effectifs) composé principalement de grèbes (huppés et castagneux), de flamants roses, de canards plongeurs, de foulques et de Laridés. Les effectifs mentionnés dans le formulaire FSD correspondent aux recensements mensuels de l'hiver 2000/2001.

Espèces nichant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter, notamment en période de reproduction : Nette rousse, Autour des palombes, Hirondelle rousseline, Huppe fasciée.

Remarque concernant la Mouette mélanocéphale : 80 à 100 couples ont tenté de se reproduire en mai 2002 sur les salins de Fos. Aucune reproduction n'a été observée en 2005, mais il est probable que cette espèce colonise prochainement le site, la population nationale étant en cours d'expansion démographique. Il s'agirait alors de la seule colonie hors Camargue.

### 4.3. VULNERABILITE

- eutrophisation / pollution : les étangs du Pourra et de Citis sont des cuvettes endoréique, ne possédant pas d'exutoire, et dont le niveau se trouve à une altitude négative. Ceci les rend plus sensibles aux phénomènes de concentration de polluants (l'absence d'exutoire provoque une accumulation dans le limon des polluants ne pouvant s'évaporer). De par le caractère à la fois urbanisé et industrialisé des abords du site, le risque de pollution est important.

- fortes pressions liées à l'urbanisation et l'industrialisation des communes limitrophes.

- 
- abandon des salins : le maintien des salins est primordial pour conserver la richesse ornithologique du site. L'activité salinière ou toute autre activité favorable à ces milieux singuliers doit être favorisée.
  - régression des activités agricoles : la vocation agricole de certains secteurs du site mérite d'être maintenue pour conserver une mosaïque de milieux favorables à l'avifaune.
  - surfréquentation : le site est enclavé entre plusieurs agglomérations et est très fréquenté par les promeneurs. Une canalisation de la fréquentation au printemps permettrait de préserver certains secteurs sensibles, afin que les oiseaux puissent nicher sans être effarouchés. Les espèces nichant à même le sol sont les plus sensibles au dérangement.
  - risque incendie sur les collines boisées.
  - réseau de lignes électriques induisant des risques de collision et d'électrocution pour l'avifaune.

#### 4.4. DESIGNATION DU SITE

#### 4.5. REGIME DE PROPRIETE

terrains privés, terrains communaux, collectivités locales, forêt domaniale.

#### 4.6. DOCUMENTATION

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.7. HISTORIQUE

---

## 5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

### 5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR12	28
FR14	5
FR24	25

### 5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

#### désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR12	Site Inscrit : Champ de fouilles (abords)	/	28
FR14	Ferme de Ranquet	/	5

#### désignés au niveau international:

### 5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

## **6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS**

### **6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE**

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

### **6.2. GESTION DU SITE**

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

- étangs et salins : Compagnie des Salins du Midi.
- forêt domaniale de Castillon : Office National des Forêts.
- ferme de Ranquet : Conservatoire du Littoral.

GESTION DU SITE ET PLANS

---

## 7. CARTE DU SITE

### *Carte physique*

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 3044 E	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	Périmètre numérisé au 1/25000 (IGN SCAN25).
IGN 3144 OT	25000	Lambert Conformal Centre (FR)	Périmètre numérisé au 1/25000 (IGN SCAN25).

*(\*) Référence à l'existence de données numérisées*

*Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):*

## 8. DIAPOSITIVES

ANNEXE 06a - Méthodologie d'inventaire par espèce d'oiseau  
(source : NATURALIA LPO, 2010)

ESPECE	Niveau d'enjeu dans la ZPS	Effort de prospection	Niveau de priorité
Aigle de Bonelli	Modéré	Simple observations	1
Aigrette garzette	Modéré	Comptages hivernaux	1
Alouette lulu	Faible	Echantillonnages	1
Autour des palombes	Faible	Simple observations	1
Avocette élégante	Fort	Recherches ciblées et comptages printaniers	3
Balbusard pêcheur	Modéré	Simple observations	1
Barge à queue noire	Faible	Simple observations	1
Barge rousse	Faible	Simple observations	1
Bécasseau cocorli	Faible	Simple observations	1
Bécasseau maubèche	Faible	Simple observations	1
Bécasseau minute	Faible	Simple observations	1
Bécasseau sanderling	Faible	Simple observations	1
Bécasseau variable	Faible	Simple observations	1
Bécassine des marais	Faible	Simple observations	1
Bihoreau gris	Faible	Simple observations	1
Blongios nain	Fort	Recherches ciblées	3
Bondrée apivore	Faible	Simple observations	1
Busard cendré	Faible	Simple observations	1
Busard des roseaux	Modéré	Recherches ciblées	2
Busard Saint-Martin	Faible	Simple observations	1
Buse variable	Fort	Recherches ciblées	3
Butor étoilé	Fort	Recherches ciblées	3
Caille des blés	Fort	Recherches ciblées	3
Canard chipeau	Modéré	Recherches ciblées et comptages hivernaux	2
Canard colvert	Faible	Comptages	1
Canard pilet	Modéré	Comptages hivernaux	2
Canard siffleur	Modéré	Comptages hivernaux	2
Canard souchet	Modéré	Comptages hivernaux	2
Chevalier aboyeur	Faible	Simple observations	1
Chevalier culblanc	Modéré	Comptages hivernaux	1
Chevalier gambette	Modéré	Comptages hivernaux	1
Chevalier guignette	Modéré	Comptages	1
Chevalier sylvain	Modéré	Comptages hivernaux	1
Cigogne blanche	Faible	Simple observations	1
Circaète Jean-le-blanc	Modéré	Recherches ciblées	2
Combattant varié	Modéré	Comptages	1
Coucou geai	Modéré	Recherches ciblées	2
Courlis cendré	Faible	Comptages	1
Courlis corlieu	Faible	Comptages	1
Crabier chevelu	Faible	Simple observations	1
Cygne tuberculé	Faible	Comptages	1
Echasse blanche	Fort	Recherches ciblées	3
Engoulevent d'Europe	Faible	Echantillonnages	1
Epervier d'Europe	Faible	Simple observations	1
Faucon crécerelle	Faible	Simple observations	1
Faucon hobereau	Faible	Simple observations	1

ESPECE	Niveau d'enjeu dans la ZPS	Effort de prospection	Niveau de priorité
Faucon kobez	Faible	Simple observations	1
Fauvette pitchou	Faible	Échantillonnages	1
Flamant rose	Fort	Comptages	3
Foulque macroule	Modéré	Comptages	2
Fuligule milouin	Fort	Comptages	3
Fuligule morillon	Fort	Comptages	3
Fuligule nyroca	Fort	Comptages	3
Gallinule poule-d'eau	Faible	Simple observations	1
Garrot à œil d'or	Faible	Simple observations	1
Goéland brun	Faible	Simple observations	1
Goéland cendré	Faible	Simple observations	1
Goéland railleur	Fort	Recherches ciblées et comptages	3
Grand Cormoran	Faible	Comptages	1
Grand Gravelot	Faible	Comptages	1
Grand-duc d'Europe	Fort	Recherches ciblées	3
Grande Aigrette	Modéré	Comptages	2
Gravelot à collier interrompu	Modéré	Recherches ciblées et comptages	2
Grèbe à cou noir	Fort	Recherches ciblées et comptages hivernaux	3
Grèbe castagneux	Fort	Recherches ciblées et comptages hivernaux	3
Grèbe esclavon	Faible	Simple observations	1
Grèbe huppé	Modéré	Recherches ciblées et comptages hivernaux	2
Guêpier d'Europe	Faible	Simple observations	1
Guifette noire	Faible	Simple observations	1
Harle huppé	Faible	Simple observations	1
Héron cendré	Faible	Comptages	1
Héron garde-bœufs	Faible	Comptages	1
Héron pourpré	Fort	Recherches ciblées	3
Hibou des marais	Faible	Simple observations	1
Hirondelle rousseline	Faible	Simple observations	1
Huîtrier pie	Fort	Recherches ciblées	3
Lusciniole à moustaches	Fort	Recherches ciblées	3
Marouette ponctuée	Faible	Simple observations	1
Martin-pêcheur d'Europe	Modéré	Simple observations	1
Martinet à ventre blanc	Faible	Simple observations	1
Milan noir	Modéré	Recherches ciblées	2
Milan royal	Faible	Simple observations	1
Mouette mélanocéphale	Fort	Recherches ciblées	2
Mouette rieuse	Faible	Comptages	1
Nette rousse	Fort	Recherches ciblées et comptages hivernaux	3
Oedicnème criard	Fort	Recherches ciblées	3
Outarde canepetière	Fort	Recherches ciblées	3
Petit Gravelot	Modéré	Recherches ciblées	2
Petit-duc scops	Faible	Echantillonnages	1
Pie-grièche à tête rousse	Faible	Simple observations	1
Pie-grièche écorcheur	Faible	Simple observations	1
Pipit rousseline	Modéré	Echantillonnages	2
Pluvier argenté	Faible	Comptages	1
Râle d'eau	Faible	Comptages	1
Rémiz penduline	Faible	Comptages	1

<b>ESPECE</b>	<b>Niveau d'enjeu dans la ZPS</b>	<b>Effort de prospection</b>	<b>Niveau de priorité</b>
<b>Rousserolle turdoïde</b>	Fort	Recherches ciblées	3
<b>Sarcelle d'été</b>	Faible	Comptages	1
<b>Sarcelle d'hiver</b>	Modéré	Comptages hivernaux	2
<b>Sterne caugek</b>	Modéré	Comptages hivernaux	2
<b>Sterne hansel</b>	Modéré	Simple observations	2
<b>Sterne naine</b>	Fort	Recherches ciblées et comptages printaniers	3
<b>Sterne pierregarin</b>	Fort	Recherches ciblées et comptages printaniers	3
<b>Tadorne de Belon</b>	Modéré	Comptages	2
<b>Torcol fourmilier</b>	Faible	Simple observations	1
<b>Tournepierre à collier</b>	Faible	Simple observations	1



ANNEXE 07 - Tableau de la valeur patrimoniale des espèces d'oiseaux présents sur la ZPS FR9312015

	espèce		statut de protection										valeur patrimoniale	
	Nom scientifique	Nom commun	France	DO	Berne	Bonn	ZNIEFF	Liste Rouge, M	Priorité de conservation en Europe	Liste Rouge, N	Liste à surveiller, N	Liste R, rég		
<b>ESPECES D'OISEAUX INSCRITES A L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX</b>														
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	PN	OI	B2		D	LC	SPEC 3	V		CMAP 2		fort
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	PN	OI	B2	b2	R	LC		E		CMAP 2		très fort
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	PN	OI	B2		R	LC	SPEC 3		à surveiller	CMAP 5	à surveiller	fort
A024	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	PN	OI	B2		D	LC	SPEC 3	V			à surveiller	fort
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	PN	OI	B2		R	LC	non-SPEC		à surveiller	CMAP 5	IIA,IIB	fort
A027	<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette	PN	OI	B2		D	LC		V			en danger	modéré
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	PN	OI	B2	b2	R	LC	SPEC 3	EN DECLIN				très fort
A035	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	PN	OI	B2	b2	D							fort
A060	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	PN	OI	B3	b2		NT						modéré
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	PN	OI	B2	b2	D	LC	SPEC 3		à surveiller	CMAP 5		modéré
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-blanc	PN	OI	B2	b2	R	LC	SPEC 3	R		CMAP 2		faible
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	PN	OI	B2	b2	R	LC	non-SPEC		à surveiller	CMAP 5	IIA,IIB	modéré
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	PN	OI	B2	b2	R	LC	SPEC 3		à surveiller	CMAP 4		modéré
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	PN	OI	B2	b2		LC		V				faible
A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	PN	OI	B2	b2	D	LC	SPEC 4	E				faible
A124	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	PN	OI	B2			LC						très fort
A128	<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	PN	OI	B2		D	NT	SPEC 1	E		CMAP 1	IIA	fort
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	PN	OI	B2	b2	R	LC	non-SPEC		à surveiller	CMAP 5		fort
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	PN	OI	B2	b2	R	LC	non-SPEC					très fort
A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Œdicnème criard	PN	OI	B2		R	LC	SPEC 3			CMAP 3	IIA,IIB	modéré
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	PN	OI	B2	b2	R		SPEC 3	R				fort
A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain												faible
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	PN	OI	B2	b2	D		non-SPEC	R			IIA,IIB	fort
A180	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	PN	OI	B2	b2		LC	SPEC 3	R				très fort
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	PN	OI	B2	b2	R	LC	SPEC 2					modéré
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	PN	OI	B2	b2	R	LC	non-SPEC					fort
A195	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	PN	OI	B2	b2	R		SPEC 3	R				très fort
A215	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	PN	OI	B2		R	LC	SPEC 3	R		CMAP 3		modéré
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	PN	OI	B2			LC	SPEC 2		à surveiller	CMAP 5		modéré
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	PN	OI	B2		R	LC			à surveiller			faible
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	PN	OI	B3			LC	SPEC 2		à surveiller	CMAP 5		modéré

A255	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	PN	OI	B2			LC	SPEC 3		à surveiller	CMAP 5		modéré
A293	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniolle à moustaches	PN	OI	B2	b2	D							fort
A302	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	PN	OI	B2			LC	SPEC 2		à surveiller	CMAP 5		faible
<b>ESPECES MIGRATRICES REGULIERES D'OISEAUX INSCRITES A LA DIRECTIVE OISEAUX</b>														
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	PN		B2			LC	non-SPEC					modéré
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	PN		B3		R	LC						modéré
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	PN		B2		D	LC		R			à surveiller	fort
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	PN		B3			LC						faible
A025	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	PN		B2			LC	non-SPEC		à surveiller		à surveiller	faible
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	PN		B3			LC						modéré
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	PN	OII / 2	B3			LC		R				faible
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	PN		B2	b2	R	LC	non-SPEC					fort
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur												faible
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	GC	OII / 1	B3	b2	D	LC		V				fort
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	GC	OII / 1 - OIII / 2	B3	b2		LC	non-SPEC	R				faible
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	GC	OII / 1 - OIII / 1	B3	b2		LC						faible
A055	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	GC	OII / 1	B3	b2	D	LC	SPEC 3	E				faible
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	GC	OII/1 - OIII/2 - OIII/3	B3	b2	D	LC	non-SPEC	R				faible
A058	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	GC	OII/2	B3	b2	D	LC		E				fort
A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	GC	OII/1 - OIII/2	B3	b2	R	LC						modéré
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	GC	OII/1 - OIII/2	B3	b2	R	LC	non-SPEC	R				modéré
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé												faible
A086	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	PN		B2	b2		LC						faible
A096	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	PN		B2	b2		LC			à surveiller			faible
A099	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	PN		B2	b2	R	LC				IIB		faible
A118	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	GC	OII/2	B3			LC						faible
A125	<i>Fulica atra</i>	Foule macroule	GC	OII/1 - OIII/2	B3	b2		LC	non-SPEC					faible
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	GC	OII/2	B3		R	LC	non-SPEC	R				très fort
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	PN		B2	b2	R	LC	non-SPEC					faible
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	GC	OII/2	B3	b2	D	LC	SPEC 2	R				fort
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	PN		B2	b2		LC		R				faible
A179	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	PN	OII/2	B3			LC	non-SPEC					fort
A211	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	PN		B2		D	LC		R			IIA,IIB	modéré
A214	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	PN		B2		R	LC						faible
A298	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	PN		B2			LC	non-SPEC	V				fort
A336	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline					R							modéré
<b>AUTRES ESPECES D'OISEAUX IMPORTANTES</b>														
	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna												modéré



*Liste Rouge France :*

**E** : En danger  
**V** : Vulnérable  
**R** : Rare  
**D** : en Déclin  
**L** : Localisé  
**AP** : à Préciser  
**AS** : à Surveiller  
**SX** : Information insuffisante  
**SS** : Stable ou en progression  
**NE** : Non Evalué  
**DI** : Nicheur disparu

} Liste Rouge  
}  
} Liste Orange  
}  
Statut non défavorable

} Espèces d'oiseaux dont la Conservation Mérite une Attention Particulière (CMAP)  
**CMAP 1** : espèce très vulnérable de la Liste Rouge mondiale, à faible fécondité  
**CMAP 2** : espèce très menacée à la fois en France et en Europe  
**CMAP 3** : espèce très menacée en France mais moins en Europe  
**CMAP 4** : espèce à statut non défavorable en Europe mais très menacée en France ou espèce à statut non défavorable en France mais très menacée en Europe  
**CMAP 5** : espèce à surveiller ou à statut non défavorable en Europe mais rare, en déclin ou localisé en France  
**non CMAP** : espèce dont la conservation ne nécessite pas une attention particulière en France

ANNEXE 08 - Arrêté de fermeture et réhabilitation de l'ancien CET de Valentoulin

## **Saint-Blaise**

### **Historique des recherches**

C'est en **1783** que, pour la première fois, le site antique de Saint-Blaise est mentionné par l'abbé Couture de Miramas, qui y consacre un mémoire resté inédit.

**1821-1824** : La Statistique départementale des Bouches-du-Rhône identifie Saint-Blaise à Maritima Avaticorum, émettant l'hypothèse qu'au pied du site est situé un port antique en communication directe avec la mer par les étangs.

**1865 et 1877** : Alfred Saurel, historien local, y associe le creusement des « fosses mariennes », le consul romain ayant lui-même fondé la ville.

**1905** : Sur la base de céramiques ramassées sur le site, le géologue marseillais G. Vasseur est le premier à supposer une occupation de Saint-Blaise dès l'époque grecque.

**1924** : L'érudit provençal R. de Cabrens établit la première chronologie du site avec la définition de ses trois grandes phases : première occupation d'époque gréco-ligure, désertion à l'époque romaine, réoccupation mérovingienne.

**1928** : Emile Bourguet, professeur au Collège de France et ami de Charles Maurras, initie le premier projet de fouilles sur le site. Il n'aboutit pas.

**1935** : Henri Rolland, découvreur des ruines de Glanum et disciple de E. Bourguet, lance la première campagne de fouille à Saint-Blaise. Elle porte sur le dégagement des fortifications, sujet en 1951 de la première publication importante du site (supplément III de la revue Gallia)

**1943** : Classement de l'oppidum de Saint-Blaise au titre des Monuments Historiques

**1946** : H. Rolland entreprend l'exploration de la ville basse sur 4500 m<sup>2</sup>. Il fouille aussi la ville haute sur 350 m<sup>2</sup>. Les résultats sont en partie publiés en 1956 dans le supplément VII de la revue Gallia.

**1956-1970** : Jusqu'à sa mort, H. Rolland, avec la collaboration d'André Dumoulin, poursuit annuellement ses travaux de fouilles à Saint-Blaise, confiant des sondages à d'autres chercheurs (Y. Garlan, Y. et J. Rigoir). Ces recherches sont pratiquement inédites.

**1974-1978** : Bernard Bouloumié, enseignant à l'Université de Provence, effectue dans la ville basse un sondage stratigraphique de 6 m<sup>2</sup> (sondage Q8/9), qui précise la chronologie du site. Travaux publiés.

**1977-1983** : Encore dans la ville basse, Charlette Pradelle et Patrice Arcelin fouillent le secteur MN 11, où ils dégagent une maison protohistorique, occupée sur la longue durée et aux vestiges très bien conservés. Travaux inédits.

**1977-1981** : Les archéologues J.-M.-J. Gran-Aymerich (Université de la Sorbonne) et M. Szabo (Université de Bupapest) ouvrent une tranchée de 115 m de long dans la ville haute qui confirme l'étendue de la trame urbaine hellénistique. D'autres sondages sont ouverts dans l'axe de la voie principale de la ville basse. Travaux inédits.

**1980-1984** : Etude détaillée de la fortification grecque qui fait l'objet de plusieurs nouveaux sondages. Travaux de J.-C. Bessac, B. Bouloumié, M. Fincker et H. Tréziny. Travaux en partie publiés.

**1980-1984** : Dans la ville basse, près du rempart médiéval, G. Démians d'Archimbault (CNRS) explore les niveaux de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen-Age. Travaux publiés.

**Depuis 1984** : Les recherches archéologiques sont interrompues sur le site.

**2007** : La Communauté d'Agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre devient gestionnaire du site et responsable de sa conservation et mise en valeur. Les collections archéologiques de Saint-Blaise, qui étaient entreposées à Saint-Rémy de Provence, sont transférées et reconditionnées à Martigues. Elles sont placées sous la responsabilité du Service archéologique de la ville de Martigues.

**2008** : La Communauté d'Agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre lance un projet pour l'aménagement et la mise en valeur du site de Saint-Blaise.

ANNEXE 10 - Fuseau du tracé autoroutier A55-A56 souhaité par le SCOT  
(source : SCOT Ouest Etang de Berre, PADD 2010)



## La Marronède

Commune de Fos sur Mer

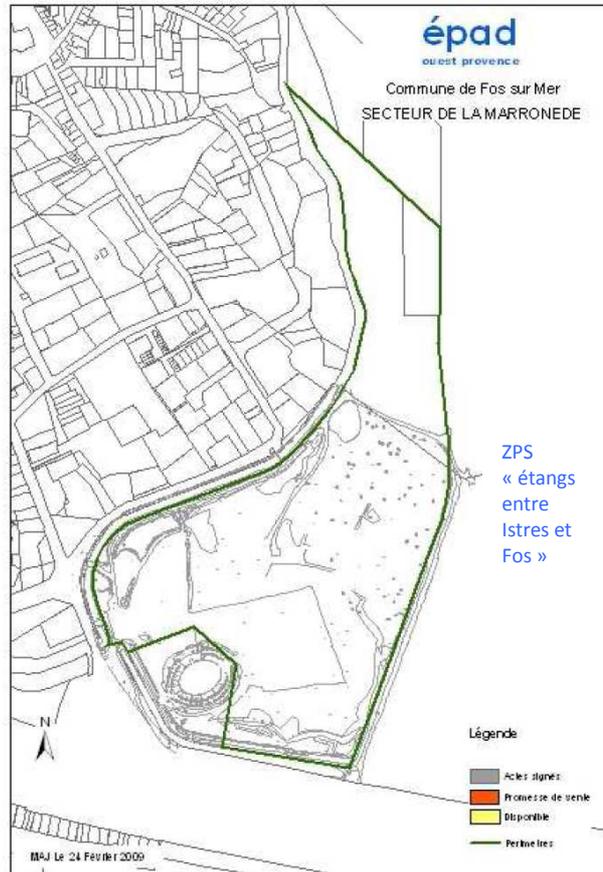


**SURFACES :**  
Environ 8ha

**VOCATION :**  
Logement, commerces, Activités tertiaires



Document non Contractuel  
Contact : Benjamin GILORMINI



### ATOUTS

- A proximité immédiate du centre-ville.
- A proximité des plages.
- En liaison avec le cadre naturel des étangs de l'Estomac et du rocher de l'Hauture.
- Un accès privilégié entre le sud de l'agglomération Ouest Provence et le reste du territoire par la proximité de la RN 568.
- Inscrit dans une politique innovante de développement durable.

### CARACTERISTIQUES

- Des programmes de petits collectifs et de maisons de ville organisés autour de mails et de places de village favorisant la convivialité.
- Des espaces de vie pour les habitants mais aussi pour les utilisateurs de programmes d'activités, et ceux des équipements : stationnement, restauration, commerces de proximité.
- Un "nouveau" quartier polyvalent et vivant.

### PROGRAMMES

- Environ 200 logements dont 50% de logements individuels.
- 15 000 m<sup>2</sup> environ de bureaux et de surfaces commerciales.
- De grands équipements publics tels qu'une Maison des Arts.

ANNEXE 12 - Interdépendance entre les habitats et les espèces du site (source : NATURALIA / LPO, 2010)

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Acrocephalus melanopogon</i>			1T											
<i>Alcedo atthis</i>			2A	2A	(A)	(A)								
<i>Anthus campestris</i>				1T						1T			2A	
<i>Ardea purpurea</i>			1T	2A										
<i>Ardeola ralloides</i>			1A											
<i>Asio flammeus</i>						(A)								
<i>Aythya nyroca</i>			1D		1AD									
<i>Botaurus stellaris</i>			1AD											
<i>Bubo bubo</i>			2A	2A	2A		2A	2A	1A	1A	1A		1A	
<i>Burhinus oedicephalus</i>			1T						(A)					
<i>Caprimulgus europaeus</i>										2A	1T	2T	2T	
<i>Chlidonias niger</i>			1A	1AD	1A	1AD								
<i>Ciconia ciconia</i>			(A)	(A)	(A)	(A)								
<i>Circaetus gallicus</i>							2A	2A	2A	2A	1A		1R	1A
<i>Circus aeruginosus</i>			1T	2A	1A	2A		2A	2A	2A				
<i>Circus cyaneus</i>			2A				2A	2A	2A	1A	1A			1A
<i>Circus pygargus</i>								2A	2A	2A				
<i>Egretta alba</i>			1AD	2A		2A								
<i>Egretta garzetta</i>			1AD	2A		2A								
<i>Gelochelidon nilotica</i>			1AD	1A	1A	1A								
<i>Hieraaetus fasciatus</i>			(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)				(A)

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Himantopus himantopus</i>			1T	1T		1T								
<i>Ixobrychus minutus</i>			1T											
<i>Lanius collurio</i>							(A)	(A)	(A)	(A)				(A)
<i>Larus genei</i>				1AD		1AD								
<i>Larus melanocephalus</i>			1D	1T	1AD	1T		2A	(A)					
<i>Limosa lapponica</i>						1AD								
<i>Lullula arborea</i>							2T	2A	2T	1T				2T
<i>Milvus migrans</i>			1T	2A	1A	2A			2A					
<i>Milvus milvus</i>			2A											
<i>Nycticorax nycticorax</i>			1T											
<i>Pandion haliaetus</i>			1AD	1A	1A	1A								
<i>Pernis apivorus</i>										1A				1A
<i>Philomachus pugnax</i>			2A	1AD		1AD								
<i>Phoenicopterus ruber</i>			1AD	1AD	1AD	1AD								
<i>Podiceps auritus</i>			1AD		1AD									
<i>Porzana porzana</i>			1A											
<i>Recurvirostra avosetta</i>			2A	1T		1T								
<i>Sterna albifrons</i>			2A		1A	1T								
<i>Sterna hirundo</i>			2A	2A	1A	1T								
<i>Sterna sandvicensis</i>				2A	(A)	1AD								
<i>Sylvia undata</i>						2A				1T				1T
<i>Tetrax tetrax</i>									(R)					

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Tringa glareola</i>			1A			2A								
<i>Porphyrio porphyrio</i>			1T											
<i>Accipiter gentilis</i>			(A)	(A)	(A)				(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)
<i>Accipiter nisus</i>									(A)	(A)	1T	1T	2A	
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>			1T											
<i>Actitis hypoleucos</i>			2A			1A								
<i>Anas acuta</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Anas clypeata</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Anas crecca</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Anas penelope</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Anas platyrhynchos</i>			1T	1T	1AD	2A								
<i>Anas querquedula</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Anas strepera</i>			1T	1T	1AD	2A								
<i>Apus melba</i>	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)
<i>Ardea cinerea</i>			1AD	2A		2A		2A	2A					
<i>Arenaria interpres</i>						1AD								
<i>Aythya ferina</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Aythya fuligula</i>			1AD	1A	1AD	2A								
<i>Bubulcus ibis</i>			2D					1A	1A	2A				
<i>Bucephala clangula</i>			1AD											
<i>Buteo buteo</i>			2A	2A	2A	(A)	2A	1A	1A	1A	1A			2A
<i>Calidris alba</i>						1AD								

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Calidris alpina</i>						1AD								
<i>Calidris canutus</i>						1AD								
<i>Calidris ferruginea</i>						1AD								
<i>Calidris minuta</i>						1AD								
<i>Charadrius alexandrinus</i>						1T								
<i>Charadrius dubius</i>				2A		2AD								
<i>Charadrius hiaticula</i>						1AD								
<i>Clamator glandarius</i>			2T							1T				2A
<i>Coturnix coturnix</i>							(A)		(A)					
<i>Cygnus olor</i>			1T	1T	1T									
<i>Falco subbuteo</i>			(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)				
<i>Falco tinnunculus</i>	2T		2A	2T		2T	1A	1A	1T	1T	1T	2T		1A
<i>Falco vespertinus</i>			(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)	(A)				
<i>Fulica atra</i>			1T	2T	1T									
<i>Gallinago gallinago</i>			1A	1A		2A								
<i>Gallinula chloropus</i>			1T	1T	2A									
<i>Haematopus ostralegus</i>						1T								
<i>Hirundo daurica</i>						(A)		(A)	(A)	(A)				
<i>Jynx torquilla</i>			2AD						2AD	2AD				
<i>Lanius senator</i>									1A	2A		2A		2A
<i>Larus canus</i>			2AD	2AD	1AD	1AD								
<i>Larus fuscus</i>			1AD	1AD	1AD	1AD								

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Larus ridibundus</i>			1AD	1AD	1AD	1T		2A	2A	2A				
<i>Limosa limosa</i>						1AD								
<i>Mergus serrator</i>						1AD								
<i>Merops apiaster</i>			2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A	2A			
<i>Netta rufina</i>			(1R)		1AD									
<i>Numenius arquata</i>						1AD								
<i>Numenius phaeopus</i>						1AD								
<i>Otus scops</i>	1T								1T	2T				
<i>Phalacrocorax carbo</i>			1AD	2AD	1AD	2AD								
<i>Pluvialis squatarola</i>						1AD								
<i>Podiceps cristatus</i>			1T	1T	1T	2AD								
<i>Podiceps nigricollis</i>			1T	2AD	1AD	2AD								
<i>Rallus aquaticus</i>			1T	2T										
<i>Remiz pendulinus</i>			1AD											
<i>Tachybaptus ruficollis</i>			1T	1T	1AD									
<i>Tadorna tadorna</i>			(1R)	(1R)	1AD	1AD								
<i>Tringa nebularia</i>						1AD								
<i>Tringa ochropus</i>			2AD	2AD		1AD								
<i>Tringa totanus</i>			2AD	2AD		1AD								
<i>Streptopelia turtur</i>									1A	1A	2A	1T		1T
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>			1T											
<i>Saxicola torquata</i>								1T	1T	1T	1T			1T

	Surfaces anthropisées		Milieux aquatiques				Habitats agricoles				Habitats ouverts et semi-ouverts naturels		Habitats forestiers	
	Tissu urbain discontinu	Zones industrielles et commerciales	Marais intérieurs	Marais maritimes	Plan d'eau	Lagunes littorales	Vignobles	Prairies	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	Surfaces essentiellement agricoles	Pelouses et pâturages naturels	Forêt et végétation arbustive en mutation	Forêt de conifères	Végétation sclérophylle
<i>Panurus biarmicus</i>			(1R)											
<i>Oenanthe oenanthe</i>								2A		1A				
<i>Cisticola juncidis</i>							1T		1T					
<i>Hirundo rustica</i>	1T		1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A	1A				
<i>Upupa epops</i>								2A	(1R)	2A				
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>			2AD		1AD	1AD								
<i>Passer montanus</i>									1T	1T				
<i>Alectoris rufa</i>							2A	1T	1T	1T			1T	
<i>Carduelis spinus</i>	1A												1D	
<i>Alauda arvensis</i>								1A		1A				
<i>Picus viridis</i>													1T	

**Légende :**

**Importance biologique :**

1 : habitat principal (ou important pour l'espèce)

2 : habitat secondaire

() : occupation potentielle

**Fonctionnalités:**

R : reproduction/site de nidification

A : alimentation/zone de chasse

D : dortoir/reposoir

T : toutes fonctions confondues

ANNEXE 13 - Matrice de croisement entre la valeur patrimoniale et les risques

code	Nom scientifique	Nom vernaculaire	valeur patrimoniale	risque local	enjeu local de conservation	commentaires
<b>ESPECES D'OISEAUX INSCRITES A L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE OISEAUX</b>						
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	fort	moyen/faible	modéré	hivernant dans les roselières de Pourra, Rassuen. Un mâle chanteur recensé en 2001 sur Pourra.
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	très fort	fort/très fort	très fort	population particulièrement notable sur la ZPS. L'espèce occupe les roselières de Pourra et Rassuen.
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	fort	moyen/faible	modéré	des individus de colonies situées sur le pourtour de l'étang de Berre s'alimentent sur la ZPS. Un cas de reproduction a pu se produire sur Pourra.
A024	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	fort	moyen	modéré	potentialité d'accueil de l'espèce en période de reproduction. 6 individus ont fréquenté l'étang du Pourra très assidûment. La présence de l'espèce est conditionné par la gestion hydraulique et de ses habitats.
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	fort	faible	modéré	aucune colonie installée mais de nombreux individus utilisent la ZPS pour s'alimenter.
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette	modéré	moyen	modéré	Pourra offre les potentialités d'accueil pour la reproduction de l'espèce. Régulièrement observée au fil des saisons.
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	très fort	très fort	très fort	une colonie installée dans les tamaris du Pourra spécificité au sein de la ZPS habituellement l'espèce niche dans les roselières.
A035	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	fort	moyen	modéré	estivant non nicheur - recherche de nourriture surtout des juvéniles après la nidification. Le niveau d'eau influence la présence de l'espèce (gestion hydraulique)
A060	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	modéré	faible	faible	espèce migratrice en faible effectif associée à des groupes de fuligules hivernants.
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	modéré	faible	faible	1 seul cas de reproduction dans la ZPS à proximité de l'étang de Citis. Il installe son nid dans les grands arbres.
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-blanc	faible	faible	faible	plusieurs oiseaux observés en période de reproduction à la recherche de nourriture.
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	modéré	moyen	modéré	espèce visible toute l'année avec une augmentation des données aus deux passages migratoires. Des données antérieures confirme la présence de nidification sur Pourra.
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	modéré	faible	faible	
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	faible	faible	faible	
A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	faible	faible	faible	
A124	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	très fort	fort	très fort	l'espèce colonise peu à peu les roselières du pourtour de l'étang de Berre.
A128	<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	fort	faible	faible	aucun contact. La zone agricole offre-t-elle suffisamment d'espace.
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	fort	fort	fort	le nombre de couples nicheurs en 2010 est en recul par rapport à 2001. l'espèce est concernée sur les salins de Fos, les berges de Citis et Lavalduc et les salins de Rassuen. La fréquentation humaine en pleine période de reproduction menace le succès reproducteur.
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	très fort	très fort	très fort	les salins de Fos offre un milieu très favorable. La gestion hydraulique et le dérangement conditionne l'installation de l'espèce.
A133	<i>Burhinus oedicephalus</i>	Œdicnème criard	modéré	moyen	modéré	un couple nicheur recensé hors ZPS mais dans la zone d'étude. L'espèce recherche les étendues à végétation clairsemée. La zone agricole pourrait accueillir l'espèce.
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	fort	fort	fort	il affectionne les plages et les rives des lagunes et marais salants. Les salins de Fos et les berges de l'Engrenier offrent des habitats favorables à l'espèce. La fréquentation peut déranger l'espèce.

A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	faible	faible	faible	migrateur observé classiquement aux deux passages migratoires.
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	fort	fort	fort	l'espèce a niché pour la 1ère fois au sein de la ZPS en 2007 avec 16 couples. 1 seul couple en 2009-2010. présence d'un dortoir de plusieurs centaines d'individus sur Lavalduc.
A180	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	très fort	moyen	fort	nicheur rare au sein de la ZPS, des données antérieures atteste de la reproduction sur les salins de Fos. En 2009-2010 seuls quelques individus non reproducteurs ont été observés. Dynamique interannuelle importante des colonies au sein des localités provençales.
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	modéré	moyen	modéré	l'espèce est observée toute l'année mais à ce jour aucune colonie de reproduction n'est recensée. potentiel d'installation sur les salins de Fos.
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	fort	fort	fort	les effectifs varient d'une année à l'autre entre 1994 et 2010. les digues sans végétation sont utilisées pour l'installation des nids.
A195	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	très fort	très fort	très fort	forte variation des effectifs entre 1995 et 2010. la spécificité de l'habitat et le dérangement influencent l'installation des colonies.
A215	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	modéré	moyen	modéré	2 couples connus avant 2009. la ZPS abrite la biomasse en espèces proies
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	modéré	moyen	modéré	l'espèce occupe les garrigues des collines environnantes des étangs.
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	faible	faible	faible	non reproduction car absence de berge pouvant accueillir son nid. Zone d'alimentation favorable en période inter-nuptiale ou couples de proximité.
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	modéré	faible	faible	espèce très rare présente dans les garrigues dégradées des collines environnantes.
A255	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	modéré	faible	faible	peu de milieux conviennent à l'espèce.
A293	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniole à moustaches	fort	fort	fort	espèce très localisée dans les roselières du Pourra, potentiellement de Citis et Rassuen. Sensible au changement du niveau d'eau et à la fréquentation humaine.
A302	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	faible	faible	faible	l'espèce fréquente les garrigues basses des collines environnantes des étangs (Castillon).
<b>ESPECES MIGRATRICES REGULIERES D'OISEAUX INSCRITES A LA DIRECTIVE OISEAUX</b>						
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	modéré	moyen	modéré	
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	modéré	moyen	modéré	
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	fort	fort	fort	
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	faible	faible	faible	
A025	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	faible	faible	faible	
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	modéré	moyen	modéré	
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	faible	faible	faible	
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	fort	fort	fort	distribution réduite en Provence. effectif faible
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	faible	faible	faible	
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	fort	moyen	modéré	
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	faible	faible	faible	
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	faible	faible	faible	
A055	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	faible	faible	faible	
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	faible	faible	faible	
A058	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	fort	fort	fort	population nicheuse de l'ordre de 5 couples en 2009. les habitats de reproduction sont principalement les marais à roselière.

A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	modéré	moyen	modéré	
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	modéré	fort	fort	étang du Pourra et de Citis apparaissent comme le site régional majeur pour l'hivernage de l'espèce
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	faible	faible	faible	
A086	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	faible	faible	faible	
A096	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	faible	faible	faible	
A099	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	faible	faible	faible	
A118	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	faible	faible	faible	
A125	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	faible	faible	faible	
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	très fort	fort	fort	effectifs réduit et très localisé en PACA
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	faible	faible	faible	
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	fort	fort	fort	
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	faible	faible	faible	
A179	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	fort	fort	fort	Niche principalement en Camargue mais des colonies localisées sont notables dont sur les salins de Fos.
A211	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	modéré	moyen	modéré	
A214	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	faible	faible	faible	
A298	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	fort	fort	fort	population remarquable au sein de la ZPS. L'espèce affectionne les roselières à Phragmites subissant des fortes fluctuations de niveau d'eau.
A336	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	modéré	faible	faible	
<b>AUTRES ESPECES D'OISEAUX IMPORTANTES</b>						
B	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	modéré	moyen	modéré	
B	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	modéré	moyen	modéré	
B	<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	fort	faible	faible	
B	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	faible	faible	faible	
B	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	faible	faible	faible	

ANNEXE 14 - Tableau évaluation des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « étangs entre Istres et Fos »  
(source : NATURALIA / LPO, 2010)

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
<b>OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil</b>								
A293	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	Lusciniole à moustaches	<i>nicheur, migrateur et hivernant(?) peu commun</i>	France : 3 à 6 000 PACA : 1 000 ZPS : 2	Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	<i>migrateur et hivernant peu commun</i>		Excellente	Qualité des eaux	Bon	Faible
A255	<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	<i>Migrateur, Estivant nicheur</i>	France : 20 à 30 000 PACA : 4 à 8 000 ZPS : 3 à 4		Fermeture des milieux	Stable (spécificité de l'habitat)	Faible
A029	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	<i>Nicheur et migrateur</i>	France : 2 000 PACA : 500 ZPS : 3 à 5	Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Très fort
A024	<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	<i>Nicheur (?) et migrateur rare</i>	France : 600 PACA : 500 ZPS : 0-3		Gestion hydraulique et des habitats	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Modéré
A060	<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	<i>migrateur et hivernant rare</i>		Bon	Mortalité directe et accidentelle	Non mesuré (espèce migratrice en faibles effectifs)	Faible
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	<i>migrateur et hivernant rare</i>		Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Modéré
A215	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	<i>nicheur sédentaire (disparu ?)</i>	France : 2000 PACA : 500 ZPS : 0-1	Bon	Destruction volontaire	Défavorable	Modéré
A133	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	<i>Estivant nicheur</i>	France :		Intensification des pratiques	Défavorable	Modéré

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
				7 à 10 000 PACA : 6 à 900 ZPS : 1		agricoles Aménagements anthropiques	(spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	
A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	<i>Estivant nicheur</i>	France : 50 à 100 000 PACA : 1600 à 2800 ZPS : 3 à 5		Fermeture des milieux les plus ouverts Travaux en période de reproduction	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Modéré
A138	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	<i>Nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun</i>	France : 1500 PACA : 175-255 ZPS : 2	Bon	Dérangement	Défavorable	Fort
A080	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-blanc	<i>migrateur, estivant nicheur (?)</i>	France : 2 400 à 2 900 PACA : 428 à 625 ZPS : 5 à 10		Travaux en période de reproduction Fermeture des milieux les plus ouverts Mortalité directe et accidentelle	Stable (dépendance aux milieux ouverts)	Faible
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	<i>migrateur, estivant non nicheur</i>		Excellente	Destruction des roselières Dérangement Altération des habitats de chasse	Défavorable	Modéré
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	<i>migrateur et hivernant rare</i>			Altération des habitats de chasse	Non mesuré (espèce migratrice en faibles effectifs)	Faible
A027	<i>Egretta alba</i>	Grande Aigrette	<i>estivant non nicheur, migrateur et hivernant rare</i>		Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Favorable	Modéré
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<i>estivant non nicheur, migrateur et hivernant</i>		Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Favorable	Modéré
A131	<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	<i>estivant nicheur et migrateur</i>	France :	Bon	Dérangement	Stable	Fort

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
				2 à 3000 PACA : 250-750 ZPS : 7-11		Gestion hydraulique et des habitats		
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<i>estivant nicheur et migrateur</i>	France : 500 à 800 PACA : 250 ZPS : 9	Bon	Gestion hydraulique et des habitats	Favorable (espaces favorables et effectifs très importants)	Très fort
A180	<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	<i>estivant nicheur rare, migrateur</i>	France : 200 à 800 PACA : 200-800 ZPS : 0-12		Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	<i>Nicheur rare, hivernant et migrateur</i>	France : 5000 PACA : 500-3000 ZPS : 1-16	Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	<i>Sédentaire nicheur, migrateur, hivernant</i>	France : 100 à 200 000 PACA : ? ZPS : 2-3		Fermeture des milieux ouverts	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Faible
A073	<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	<i>migrateur et estivant nicheur</i>	France : 20 000 PACA : ? ZPS : 1		Aucun	Favorable	Faible
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	<i>estivant nicheur (?) et migrateur</i>	France : 5000 PACA : 500 ZPS : 0-1		Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Modéré

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	<i>Migrateur</i>			Aucun	Non mesuré (espèce migratrice en faibles effectifs)	Négligeable
A035	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Flamant rose	<i>estivant non nicheur, migrateur et hivernant</i>		Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Favorable	Modéré
A119	<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée	<i>migrateur</i>			Aucun	Non mesuré (espèce migratrice en faibles effectifs)	Faible
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	<i>estivant nicheur, migrateur et hivernant rare</i>	France : 2800 PACA : 400-600 ZPS : 7-11	Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Très fort
A195	<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	<i>estivant nicheur</i>	France : 2000 PACA : 150-300 ZPS : 8-12	Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Très fort
A193	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	<i>estivant nicheur</i>	France : 5-6000 PACA : 1000-1500 ZPS : 45	Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	<i>estivant non nicheur, migrateur et hivernant</i>		Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Modéré
A302	<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	<i>Sédentaire nicheur</i>	France : 200 à 300 000 PACA : ? ZPS : 40		Fermeture des garrigues à kermès Travaux d'entretien en période de reproduction	Bon	Faible

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
A128	<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	?	France : 1 677 à 1 875 PACA : 694 à 818 ZPS : 0-1		Pratiques agricoles	non mesuré	non mesuré
A166	<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	<i>migrateur</i>			Aucun	non mesuré	non mesuré
A124	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Talève sultane	<i>nicheur sédentaire rare</i>	France : 96-116 PACA : <15 ZPS : 2	Bon	Gestion hydraulique et dérangement	Bon (mais effectifs faibles)	Très fort
<b>OISEAUX migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil</b>								
A086	<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	<i>nicheur sédentaire, migrateur</i>	France : 30-50 000 PACA : ? ZPS : 1-2		Gestion forestière	Bon	Faible
A298	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	<i>estivant nicheur</i>	France : 3 à 5 000 PACA : 600-1250 ZPS : 40	Excellente	Gestion hydraulique et des habitats	Bon	Fort
A168	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	<i>migrateur commun, hivernant peu commun</i>		Bon	Aucun	non mesuré	Faible
A056	<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	<i>migrateur et hivernant peu commun</i>		Bon	Aucun	non mesuré	Faible
A052	<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	<i>migrateur et hivernant peu commun</i>			Aucun	non mesuré	Faible
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	<i>migrateur et hivernant peu commun</i>			Aucun	non mesuré	Faible
A053	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	<i>nicheur commun, migrateur et hivernant peu commun</i>	France : ? PACA : ?	Bon	Gestion cynégétique	Bon	Faible

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
				ZPS : 50				
A055	<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	<i>migrateur peu commun</i>			Aucun	non mesuré	Faible
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	<i>nicheur, migrateur et hivernant</i>	France : 1000 PACA : 100 ? ZPS : 26	Bon	Gestion des habitats et cynégétique	Bon	Modéré
A028	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	<i>nicheur, migrateur et hivernant</i>	France : 30000 PACA : 1500 ZPS : 8-9		Gestion hydraulique et des habitats	Bon	Modéré
A059	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	<i>Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant commun, estivant rare</i>	France : 3500 PACA : < 5 ZPS : 1	Bon	Gestion des habitats et cynégétique	Bon	Modéré
A061	<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	<i>migrateur et hivernant commun, estivant rare</i>		Bon	Gestion des habitats et cynégétique	Bon	Fort
A025	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	<i>migrateur, hivernant</i>		Bon	Aucun	Bon	Faible
A136	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	<i>migrateur, estivant nicheur</i>	France : 7000 PACA : 370-560 ZPS : 1-6		Gestion des habitats et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Faible
A211	<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	Estivant nicheur, migrateur	France : 300-600 PACA : 75-300 ZPS : 4	Bon	Déprise agricole Fermeture des garrigues ouvertes Lutte chimique contre les chenilles processionnaires	Stable (surfaces d'habitats favorables importantes ; s'adapte à la présence humaine)	Modéré
A036	<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	<i>nicheur sédentaire commun</i>	France : 1500-2000 PACA : 150-200 ZPS : 7-10	Bon	Gestion des habitats et dérangement	Bon	Faible

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
A099	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	<i>migrateur, estivant non nicheur</i>			Aucun	non mesuré	Faible
A096	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	Sédentaire nicheur, migrateur, hivernant	France : 70 à 100 000 PACA : 4 à 8 000 ZPS : 2-3	Bon	Homogénéisation des milieux Pratiques agricoles intensives	Stable	Faible
A125	<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	<i>nicheur sédentaire, migrateur et hivernant</i>	France : 100-150 000 PACA : ? ZPS : 150	Excellente	Gestion des habitats et dérangement	Bon	Faible
A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	Huitrier pie	<i>nicheur rare, migrateur peu commun</i>	France : 1200 PACA : 40-70 ZPS : 2	Bon	Gestion des habitats et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A179	<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	<i>Nicheur rare, migrateur et hivernant très commun</i>	France : 35000 PACA : 1000-2000 ZPS : 2-8	Bon	Gestion des habitats et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A069	<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé	<i>hivernant rare</i>		Bon	Aucun	non mesuré	Faible
A058	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	<i>nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun</i>	France : 800-1000 PACA : 600 ZPS : 5	Bon	Gestion des habitats et cynégétique	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A214	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	Estivant nicheur	France : 5 000 PACA : ? ZPS : 2	Bon	Pratiques agricoles intensives Abattage des vieux arbres et des haies	Défavorable (effectifs faibles)	Faible

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	<i>migrateur et hivernant</i>			Dérangement, destruction volontaire	Stable	Faible
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	<i>nicheur sédentaire, migrateur et hivernant</i>	France : 10-12000 PACA : 100-200 ZPS : 25	Excellente	Gestion hydraulique	Bon	Modéré
A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	<i>nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun</i>	France : 1500-2000 PACA : <15 ZPS : 3-4	Excellente	Gestion hydraulique	Défavorable (effectifs faibles)	Fort
A118	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	<i>Nicheur, migrateur et hivernant</i>	France : 15000 PACA : 500-1000 ZPS : 10-50		Aucun	non mesuré	Faible
A336	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	<i>migrateur et hivernant peu commun</i>		Bon	Aucun	non mesuré	Faible
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	<i>Nicheur sédentaire, migrateur et hivernant commun</i>	France : 8-10000 PACA : 200-500 ZPS : 25-30	Excellente	Gestion hydraulique	Bon	Modéré
A048	<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	<i>nicheur, migrateur et hivernant peu commun</i>	France : 3000 PACA : >500 ZPS : 10-12	Bon	Gestion des habitats et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort
A162	<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	<i>nicheur(?) et hivernant rare, migrateur commun</i>	France : 1400 PACA : 35-65 ZPS : 0-1		Gestion des habitats et dérangement	Défavorable (spécificité de l'habitat ; effectifs faibles)	Fort

CODE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT BIOLOGIQUE	EFFECTIFS (couples)	ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS	FACTEURS DE MENACES	ETAT DE CONSERVATION DE L'ESPECE	ENJEU DE CONSERVATION
<b>AUTRES ESPÈCES IMPORTANTES DE FAUNE (B = Oiseaux)</b>								
B	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	Sédentaire nicheur	France : 20-50 000 PACA : 1000 ZPS : 2	Moyen	Intensification des pratiques agricoles Réhabilitation du vieux bâti Destruction des vieux arbres	Mauvais (espèce menacée par la dégradation de ses habitats)	Modérée
B	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	<i>estivant nicheur</i>	France : 200-300000 PACA : 20000 ZPS : 60	Excellente	Gestion hydraulique et des habitats	Bon	Modéré
B	<i>Panurus biarmicus</i>	Panure à moustaches	<i>migrateur et hivernant très rare</i>		Bon	Gestion hydraulique et des habitats	non mesuré	Faible
B	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	<i>nicheur sédentaire commun</i>	France : 50-150000 PACA : ? ZPS : 20	Bon	Aucun	Bon	Faible
B	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	<i>estivant nicheur et migrateur commun</i>	France : 1-3 millions PACA : ? ZPS : 5-10	Bon	Aucun	Bon	Faible